

Note n°6 – Spécial femmes-hommes – remise DIV et BV

Montreuil, le 20 mai 2026

Chers camarades,

Après s'être connecté à l'accès réservé, vous trouverez sur le site de la fédération [dans l'espace dédié elecpro2026](#), un récapitulatif pour chaque scrutin avec les hypothèses 1 et 2 pour la répartition femmes/hommes.

NB : Près de 2000 scrutins sont précisés. Compte-tenu de la fluctuation et des discussions encore en cours, il pourra y avoir à la marge, des petites modifications. Nous en saurons plus lorsque la phase CANDELEC sera activée par les ministères. Un exemple est détaillé en page 3.

Scrutin	CSA	CAP, CCM (privé), CPE (sup), CPR (sup)	CCP
Composition	C'est une élection sur liste devant répondre à une répartition femmes/hommes.		C'est une élection sur sigle .
	Dans la très grande majorité, les listes CSA seront complètes et comporteront un nombre pair de candidats. <i>NB : Une liste incomplète au CSA peut être considérée comme recevable si elle répond au critère des deux tiers des sièges à pourvoir (cf note n°3).</i> <i>Tout est calculé et précisé sur le site de la fédération (scrutin par scrutin).</i>	La liste doit être complète. Elle doit donc comporter un nombre pair de candidats. Chaque liste comprend un nombre de noms égal au nombre de sièges de représentants titulaires et de représentants suppléants à pourvoir.	Si elle est précisée, la répartition femmes/hommes est donnée à titre indicatif. Pour les CCP des agents contractuels, il n'y a pas d'obligation de « respecter » la proportion femmes/hommes. Vous serez amenés à désigner les élus si vous obtenez des sièges.
Lieu de dépôt des DIC (Déclaration Individuelle de Candidature) et des BV (Bulletin de Vote)	Les originaux seront remis au rectorat pour les CSA académique avec le cas échéant, la liste des candidats et au vice-rectorat ou service de l'éducation (St-Pierre et Miquelon) pour les CSA spéciaux. Pour les CSA d'établissement, les DIC sont à remettre à l'établissement (par exemple CNED, Université, CNRS, etc..).	Les originaux seront remis : >côté sup : dans l'établissement, l'université pour CPE et CPR >côté éduc nat, js et ens. privé : au rectorat pour les CAPA et les CCMA ; >côté educ nat : à la DSDEN pour les CAPD du premier degré ; >côté ens. privé : pour les CCMD et CCMI, se reporter au tableau page 2.	Un modèle de "DIC" à la CCP est proposé dans les kits (cf note n°5). Les originaux seront remis à l'autorité auprès de laquelle la CCP est instituée. Un Bulletin de Vote pour chaque CCP est à remettre au rectorat avec date et signature du camarade déposant.

Dans ce tableau, pour chaque scrutin de **CCMD / CMM Locale** ou de **CCMI**, vous trouverez le **lieu de dépôt des DIC** (Déclaration Individuelle de Candidature) et **BV** (Bulletin de Vote).

Scrutins CCM du privé	CCMD ou CCM locale	CCMI
Aix-Marseille		DSDEN 13
Amiens		Rectorat
Besançon		DSDEN 70
Bordeaux		Rectorat
Clermont-Ferrand		DSDEN 43
Corse		Rectorat
Créteil		Rectorat
Dijon		Rectorat
Grenoble		DSDEN 07
Guadeloupe	Rectorat	
Guyane	Rectorat	
La Réunion	Rectorat	
Lille		DSDEN 59
Limoges		Rectorat
Lyon		Rectorat
Martinique	Rectorat	
Montpellier		Rectorat
Nancy-Metz		DSDEN 88
Nantes		DSDEN 85
Nice		Rectorat
Normandie		Rectorat
Nouvelle-Calédonie	Vice-rectorat	
Orléans- Tours		DSDEN 37
Paris	Rectorat	
Poitiers		DSDEN 79
Polynésie Française	Vice-rectorat	
Reims		DSDEN 51
Rennes		Rectorat
St-Pierre-et-Miquelon	pas d'élection	pas d'élection
Strasbourg		Rectorat
Toulouse	information non disponible	information non disponible
Versailles		Rectorat

Exemple de lecture

Toutes les items (sur fond clair) sont déroulants. Vous choisissez l'académie, puis le libellé court du scrutin et enfin le « ministère ou établissement public ».

Dans cet exemple, nous allons regarder les informations et répartition femmes-hommes pour le CSA du CROUS d'Aix-Marseille Avignon.

SCRUTIN		EFFECTIFS	
"Académie"	AIX-MARSEILLE	Effectifs observés au 1er janvier 2026	735
Libellé court du scrutin	CSA	Nombre de femmes	379
Ministère ou établissement public	CROUS	Nombre d'hommes	356
Libellé long du scrutin	Comité social d'administration du	Pourcentage de femmes (%)	51,56%
Type élection	sur liste	Pourcentage d'hommes (%)	48,44%
SIEGES			
Scrutin de liste : Nombre total de sièges titulaires et suppléants		16	
Scrutin de sigle : Nombre de sièges titulaires et suppléants		Aucune valeur	

C'est un CSA, donc une élection sur liste. Pour ce CSA, il faut 16 candidats (8 titulaires et 8 suppléants).

LISTE COMPLÈTE	
Actes femmes option 1	8
Actes hommes option 1	8
Actes femmes option 2	9
Actes hommes option 2	7

Compte-tenu de la répartition femmes-hommes, deux possibilités sont ouvertes :

- > Soit 8 femmes et 8 hommes
- > Soit 9 femmes et 7 hommes.

Compte-tenu de l'effectif dans ce CROUS et qu'il s'agit d'un CSA, alors la règle des deux tiers peut s'appliquer.

Dans ce cas la liste est déposable avec 12 candidats (6 titulaires et 6 suppléants).

La répartition des candidats doit toujours prendre en compte la portion des femmes et des hommes.

Dans ce cas, et compte-tenu de la répartition femmes-hommes, il n'y aura qu'une seule possibilité pour pouvoir déposer la liste :

> 6 femmes et 6 hommes.

LISTE DES 2/3	
Liste CSA : Nombre total de sièges...	12
Actes femmes option 1 (2/3)	6
Actes hommes option 1 (2/3)	6
Actes femmes option 2 (2/3)	6
Actes hommes option 2 (2/3)	6